

## Allocution de Andreas Papandreou à l'occasion de la signature du traité d'adhésion à l'UE (Corfou, 24 juin 1994)

**Légende:** Le 24 juin 1994, Andreas Papandreou, Premier ministre grec et président en exercice du Conseil européen, se réjouit de la signature, le jour même à Corfou, par l'Autriche, par la Finlande, par la Norvège et par la Suède du traité d'adhésion à l'Union européenne.

**Source:** Conseil de l'Union européenne-Secrétariat général (sous la dir.). Communication à la presse (7979/94) (Presse 138). Corfou: Service de presse, 24.06.1994.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/allocution\\_de\\_andreas\\_papandreou\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_la\\_signature\\_du\\_traite\\_d\\_adhesion\\_a\\_l\\_u\\_e\\_corfou\\_24\\_juin\\_1994-fr-1cd6b2a1-1ab8-436e-8746-8637ade7f447.html](http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_andreas_papandreou_a_l_occasion_de_la_signature_du_traite_d_adhesion_a_l_u_e_corfou_24_juin_1994-fr-1cd6b2a1-1ab8-436e-8746-8637ade7f447.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/09/2012

## Allocution de Andreas Papandreou, président en exercice du Conseil européen, à l'occasion de la signature du traité d'adhésion à l'UE (Corfou, 24 juin 1994)

C'est avec une très grande satisfaction que je vous souhaite la bienvenue à la cérémonie solennelle de signature du traité d'adhésion de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et de la Norvège à l'Union européenne, événement qui marque un pas important et significatif sur la voie du renforcement de la construction européenne.

Nos futurs partenaires sont des pays qui ont une riche tradition en matière de respect des principes démocratiques des droits de l'homme et de sauvegarde des droits sociaux des travailleurs, comme j'ai d'ailleurs pu le constater personnellement pendant la période de la dictature militaire en Grèce. Ils œuvrent activement sur la scène politique internationale en faveur de la promotion de la paix et sont sensibles à la protection de l'environnement. Par conséquent, ils contribueront à renforcer encore l'entité politique et économique que constitue l'Europe unie.

Il est un fait que la fin de l'Europe bipolaire a créé la possibilité, et encore plus le besoin, de constituer une nouvelle Europe. Ayant surmonté les divisions artificielles qui lui ont été imposées par les différents conflits et idéologies, l'Europe dont nous rêvons sera unie pour défendre les idéaux de la démocratie, du pluralisme, de l'Etat de droit, du respect intégral des droits de l'homme et des principes de l'économie de marché.

Nous ne pouvons toutefois méconnaître que le bouleversement des équilibres de l'après-guerre s'est accompagné de poussées nationalistes, qu'il engendre des sentiments d'insécurité et qu'il renforce les tendances au repli aux niveaux national et régional, ainsi que l'individualisme. L'Histoire exige de l'Union européenne qu'elle assume ses responsabilités au niveau du continent tout entier et qu'elle contribue à la mise en place en Europe d'un ordre politique et économique fondé sur le libre consentement et la solidarité des peuples européens, dans le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs traditions. N'oublions pas du reste que la procédure d'intégration européenne est née de la volonté de réconciliation des peuples européens, dans le but d'éviter à l'avenir les guerres qui ont tant ensanglanté l'Europe.

Le traité sur l'Union européenne constitue notre réponse à ce défi de l'Histoire. Il jette les bases du fonctionnement d'une politique étrangère et de sécurité commune, du renforcement de l'unification économique et monétaire, de la coopération dans les domaines des affaires intérieures et de la justice ; il pose donc les bases de la définition d'une présence plus forte de l'Europe unie sur la scène internationale.

Toutefois, la voie qui mène à l'intégration européenne constitue un processus permanent. Ainsi, nous envisageons l'avenir avec optimisme. La conférence intergouvernementale de 1996, dont la préparation, nous l'espérons, débutera prochainement, nous donnera l'occasion de détecter les éventuelles faiblesses du système actuel et de procéder aux réajustements qui s'avéreront nécessaires, avec la participation de nos nouveaux partenaires.

Mais, en tant que communauté de pays démocratiques, nous ne pouvons avancer sans l'appui de nos citoyens. Les résultats positifs du référendum autrichien, que nous saluons avec une grande joie, constituent un message clair d'optimisme et de confiance en l'Europe de demain, message qui s'adresse à l'opinion publique de l'Union et des Etats adhérents.

En même temps, ces résultats envoient un message positif aux autres pays européens qui approchent l'Union européenne en vue d'y adhérer.

J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer une nouvelle fois notre grande satisfaction au Parlement européen sortant pour l'esprit de coopération dont il a fait preuve en dépit des difficultés matérielles et des contraintes de calendrier auxquelles il a été confronté lors de l'examen du traité d'adhésion et surtout pour la très large majorité à laquelle il s'est prononcé en faveur de cet élargissement.

Je suis réellement heureux de cette occasion qui nous est donnée aujourd'hui d'être tous réunis ici pour marquer solennellement la conclusion heureuse d'une négociation officielle qui a duré un an et pour laquelle

d'importants efforts ont été déployés par seize Etats européens ainsi que par la Commission européenne.

En effet, il a fallu des décisions politiques courageuses et le travail d'un grand nombre de personnes pour parvenir au résultat actuel. Toutefois, nous pouvons tous être satisfaits de notre œuvre et je peux vous assurer que, en tant que Président, je suis pour ma part fier que ces négociations aient été menées à bien sous la présidence grecque.

Je vous en félicite et vous souhaite la bienvenue au sein de l'Union européenne.